INTERREGION OUEST - NATATION SYNCHRONISEE BRETAGNE - CENTRE - NORMANDIE - PAYS DE LA LOIRE





SOMMAIRE:

I.	Introduction	р	3
1)	Le mot du président du Conseil de l'Ouest.		3
2)	Le mot du président de la Commission Interrégionale de Natation Synchronisée		3
	·	•	
II.	L'organisation Interrégionale :	р	4
1)	Le Conseil de l'OUEST.	р	4
	La Commission Interrégionale		
	L'Equipe Technique Interrégionale		
,		•	
III.	Règlementation des compétitions Interrégionales	р	7
1)	Engagements		
2)	Classements & récompenses.		
3)	Officiels	-	
4)	Organisation matérielle des compétitions interrégionales	p	
5)	Calendrier des compétitions interrégionales	p :	
6)	Fiches Techniques des compétitions interrégionales	p i	11
		•	
IV.	La détection et les stages interrégionaux	p i	<u>31</u>
1)	Intersocle	р.	31
2)	Suivi des nageuses	p 3	32
3)	Aide à la structuration des clubs.	p .	32
4)	Stage de détection	p .	32
5)	Stage de perfectionnement FINA	p 3	33
V.	La formation	P	<u>35</u>
	Formation des dirigeants et bénévoles.		35
2)	Formation des entraîneurs.	p .	36
3)	Les clubs phares	p .	38
VI.	Le Pôle Espoir		
	Présentation	-	
	Etre en pôle	-	
,	Inscription		
4)	Quelques nageuses internationales angevines.	p 4	41
		_	
VII.	Les contacts :	<u>. Р</u>	<u>42</u>
	Vos contacts privilégiés : les Comités Régionaux		
	Vos contacts Interrégionaux		
	Vos contacts FFN	-	
	Vos contacts DRJSCS		
5)	Vos contacts DDCS	p 4	43
7777	D'C' O D I / I / I /	ъ	45
/III.	Références & Rappels réglementaires		
	Références.	-	
	Dopage et prévention		
	Encadrement des clubs.	-	
4)	Déclaration de stage	-	
	Partenariat : MUFE.		
6)	Site d'accueil de stage sportif.	p	4/

TITRE I : Introduction

Le mot du président du conseil de l'Ouest et du président de la commission interrégionale de Natation Synchronisée

Le mot du président du conseil de l'Ouest et du président de la commission interrégionale de Natation Synchronisée

Michel SAUGET, Président du Conseil de l'OUEST

Cette année encore, nous avons le plaisir de vous présenter l'ensemble des documents qui doivent permettre aux responsables de clubs de natation synchronisée de l'interrégion Ouest d'engager une saison 2012/2013 dans les meilleures conditions.

Ce fascicule très complet est l'œuvre de la commission et plus particulièrement d'Annabelle qu'il convient ici de remercier pour le travail qu'elle accomplit pour la discipline.

Au travers sa commission spécifique, son équipe technique, ses instances régionales et ses clubs, notre Inter-région réalise un excellent travail qu'il faut pérenniser.

Je sais pouvoir compter sur le soutien de tous pour que la natation synchronisée dans l'Ouest obtienne les résultats qu'elle est en droit d'attendre. Chacun à son niveau mérite notre reconnaissance pour son investissement.

Je vous souhaite une tous mes encouragements pour 2012-2013.

Jean-Yves LE TOUZO, Président de la Commission Interrégionale de Natation Synchronisée de l'OUEST

Voici la seconde édition du règlement de Natation Synchronisée de l'Interrégion Ouest. Je sais l'intérêt que vous avez accordé à celui de la saison précédente et je vous invite à consulter régulièrement celui-ci.

La Commission Interrégionale de Natation Synchronisée s'est efforcée de l'étoffer, davantage, pour vous apporter, sur un seul document, les réponses à vos questions concernant, l'organisation, le fonctionnement, les compétitions, les stages et formations de notre discipline au sein de notre Interrégion.

Il est possible, aujourd'hui, de dresser un premier bilan de nos représentations Interrégionales sur les différents niveaux de la discipline. Les championnats d'Europe qui se sont déroulés fin mai, ont vu l'équipe de France terminer à la 4 ème place, avec la participation d'une nageuse de l'Interrégion : Margaux CHRETIEN. Je lui adresse mes sincères félicitations. Comme les saisons précédentes, les championnats « Elites » et « Nationaux » auront vu la participation de plusieurs clubs de l'Interrégion : Angers Nat Synchro, Nantes Natation, La Natation Artistique de Tours, le Marlin Aqua Sport d'Ancenis et le Club Aquatique Choletais qui constitueront nos

Les autres clubs ont évolué au niveau « Performance ». Lorsque vous lirez ces lignes, ceux qui se sont qualifiés pour le Tournoi National de qualification, lors des championnats d'été N3 d'Hérouville auront, peut-être, accédé au niveau « National 1 » pour la saison 2012-2013.

L'intersocle les 17 et 18 mars 2012 a réunis 18 clubs des 4 régions de l'Ouest, preuve de l'investissement des clubs sur la formation de base de nos nageuses.

Je déplore, cependant, le manque, évident, de représentation des clubs sur les compétitions typiquement Interrégionales et non qualificatives pour le niveau National. Il est important de rappeler que la confrontation est un facteur essentiel de progression.

A l'aube de cette saison 2012-2013, je remercie, Annabelle PIEDNOIR et les membres de la Commission Interrégionale pour leur travail, et leur objectivité dans la recherche de l'amélioration du fonctionnement de la discipline Interrégionale. Je tiens, aussi, à souligner l'excellence du travail, et le professionnalisme de notre Equipe Technique Interrégional, et celui de vous tous, dirigeants, entraineurs, juges, pour votre engagement militant et le plus souvent bénévole.

Avec cette nouvelle saison 2012-2013, je vous souhaite un très bon début d'Olympiade 2013-2017

structures « référentes » d'observation, et de formation, pour la saison à venir.

TITRE II:

L'organisation INTERREGIONALE

1) Le Conseil de l'Ouest

Le Conseil de l'Ouest est l'organe interrégional qui coordonne la politique sportive interrégionale de toutes les activités de la natation de l'OUEST.

Voici en quelques chiffres, quelques caractéristiques de l'Interrégion OUEST :

- Regroupe 4 Comités Régionaux : la Bretagne, la région Centre, la Normandie et les Pays de Loire
- Mais, ce sont 5 régions administratives : Bretagne, Centre, Basse et haute Normandie et Pays de Loire).
- Ce sont : 2 zones de vacances différentes :
 - o La zone A comprend les académies de Caen, Nantes, Rennes.
 - o La zone B comprend les académies Orléans-Tours, Rouen.
- 5 disciplines de la FFN : Water Polo, Natation Course, Plongeon, Nage en Eau Libre, et Natation Synchronisée

Composition du Conseil de l'OUEST 2012 :

- Un Président : René GEFFRAY
- Une Trésorière Générale : Nicole BACON
- Les Présidents des comités régionaux : Guy LEBRIS (Bretagne), Guy DUPONT (Normandie), Michel SAUGET (Centre) et Dominique TROCHERIE (Pays de Loire).
- Des représentants de chaque discipline : Guy LEBRIS représentant plongeon, Pierre FOULET représentant water-polo, Jean-Yves ABGRALL représentant eau libre, Jean Yves LE TOUZO représentant natation synchronisée
- Un représentant des cadres techniques coordonnateurs : Thierry BOULONNOIS (CTS : Cécile DUCHATEAU, Sylvie LE NOACH, Frédérique CROCHARD, Maurice BEUNET)
- Des CTS spécialisés interrégionaux : Patricia FONTANILLAS CTS water-polo, Frédéric PIERRE CTS plongeon, Annabelle PIEDNOIR CTS natation synchronisée
- Des représentants de chaque région :
 - o Bretagne: D.GUERIN
 - o Centre: C.CLEUZIOU
 - o Normandie; P.BRIOUT, J.DENAES, S.GANDELIN
 - o Pays de la Loire : J.LEFEVRE, F.LEGAL

Ses actions pour la natation synchronisée interrégionale :

- The state of the s
- Il affecte un budget à la discipline :
 - o *Dépenses*: prend en charge plus de 40% des couts de stages interrégionaux, participe à la diminution des couts des formations interrégionales et colloques, permet le regroupement des membres de l'ETI et de la Commission, prend en charge le fonctionnement de la CTS interrégionale, etc....
 - o Recettes: les engagements aux compétitions interrégionales, etc...

2) La Commission Interrégionale de Natation Synchronisée 2012/2013

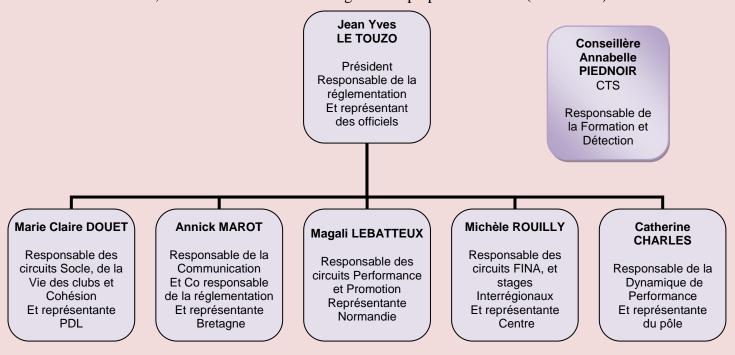
Depuis maintenant plusieurs années, ont été composées une commission et une équipe technique à l'échelon interrégional. Ces équipes travaillent ensemble pour harmoniser et dynamiser le fonctionnement de nos régions au niveau Interrégional. Ces groupes sont composés de vos représentants régionaux.

La Commission Interrégionale de Natation Synchronisée, se réunit 3 à 4 fois par an, sous la présidence de Jean-Yves Le Touzo.

Vous pouvez faire remonter vos remarques et questions avant chaque réunion, par le biais de vos responsables régionaux.

Le calendrier prévisionnel 2012-2013 de ces réunions est le suivant :

- Le 9 février 2013, en amont des JTH (10h à 13h)
- Le 23 mars 2013, en amont de l'Intersocle (10h à 14h)
- Le 6 avril 2013, en amont du Tournoi Interrégional de préparation FINA (9h30 à 12h)



3) L'Equipe Technique Interrégionale de Natation Synchronisée 2012/2013

L'Equipe Technique Interrégionale de Natation Synchronisée, ne se réunit pas de façon balisée tout au long de l'année, mais effectue ses échanges par mail et téléphone, selon la nécessité des dossiers.

Elle se réunit, cependant, une fois dans la saison, lors d'un rendez vous majeur, qui porte le nom de séminaire de l'ETI.

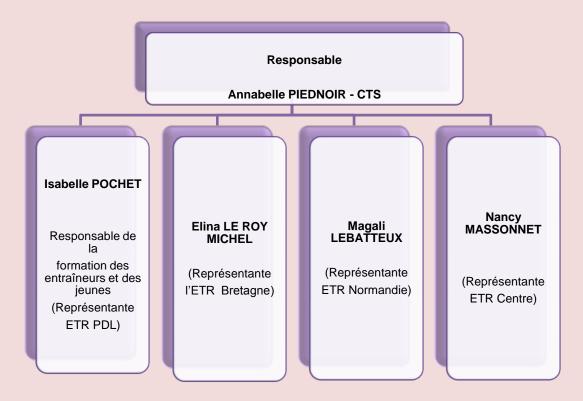
Ce séminaire, regroupe, les membres cités ci-dessous, mais peut être élargi, selon les thématiques abordées à quelques individualités, formatrices, dans les régions de l'OUEST, ou intervenants sur les stages interrégionaux. Ce séminaire, permet de :

• Travailler sur la réalisation d'outils pédagogiques à destination des clubs,

- Travailler sur les contenus de formations interrégionales,
- Harmoniser les techniques et outils utilisés dans les différentes formations spécifiques régionales de l'Interrégion OUEST.
- Proposer des analyses partagées du niveau des différentes pratiques de l'Interrégion.
- Etc...

Calendrier prévisionnel 2012/2013 :

• Séminaire du 28 juin au 30 juin 2013.



Membre(s) supplémentaire(s) de l'ETI élargie, session juin 2012 : Virginie AMORETTI, Pays de Loire.

<u>TITRE III :</u> REGLEMENTATION des COMPETITIONS INTERREGIONALES

1) ENGAGEMENTS

TARIFS DES ENGAGEMENTS

Les tarifs d'engagement pour la saison sont établis et validés par le Conseil de l'Interrégion Ouest.

Chaque club engageant des nageuses ou ballets doit faire parvenir les droits d'engagement, afférent à la compétition, à son Comité Régional d'appartenance.

A l'issue de chaque compétition, l'Interrégion facturera, à chaque Comité Régional la totalité des droits d'engagement de ses clubs ayant été engagés sur la dite compétition.

Pour tout forfait de nageuse(s) non justifié par un certificat médical, le jour de la compétition, il sera appliqué une pénalité de 15€00 par nageuse, au club ayant engagé la (ou les) nageuse(s). Les droits d'engagement restent acquis pour l'Interrégion.

PROCEDURE D'ENGAGEMENT

Les engagements des différentes compétitions se font tous via « Extranat »

- Les compétitions inscrites sur les règlements Fédéraux sont déclarées par la FFN et le gestionnaire est le Comité Régional organisateur.
- Les compétitions spécifiques à l'Interrégion sont déclarées par le Comité Régional organisateur. Il en est aussi le gestionnaire.

Les engagements comprennent :

- l'engagement des nageuses et des ballets
- l'engagement des juges et autres Officiels

Si un club ne s'engage pas pour les compétitions ci-dessus via Extranat, les engagements ne seront pas recevables (Cf règlement Fédéraux)

Les engagements sur « Extranat » sont généralement ouverts 23 jours avant le début de la compétition.

Les engagements sur Extranat sont modifiables durant toute la période d'ouverture. Il est donc souhaitable de s'engager dès l'ouverture des engagements et rectifier ceux-ci, ensuite, si nécessaire.

S'engager, dès l'ouverture des engagements, permet, en outre, d'avoir le temps nécessaire pour lever une éventuelle, difficulté.

A/ Pour toutes les compétitions, de niveau Interrégional, inscrites ou non inscrites au règlement fédéral, à l'issue de vos engagements, sur « Extranat », vous devrez :

- ⇒ Adresser, par courrier postal, au Comité d'appartenance, les documents suivants :
 - a. Le récapitulatif des engagements édités à partir d'Extranat (Attention cette édition n'est plus possible à la fermeture des engagements).
 - b. Le montant des engagements.

B/ Dans tous les cas, votre responsable, ou le comité régional, se chargera d'adresser les différents documents au comité organisateur.

2) CLASSEMENTS & RECOMPENSES

Les récompenses (médailles et coupes) sont fournies par le Comité Régional Organisateur et sont prises en charge financièrement par l'Interrégion Ouest.

D'autres récompenses peuvent être fournies, à la charge du Comité Régional ou de du Club Organisateur de la compétition.

3) OFFICIELS

A. La composition des jurys sera conforme à la circulaire des officiels.

Nul ne peut officier sans être licencié à la FFN.

La Commission Interrégionale de Natation Synchronisée désigne le juge-Arbitre des compétitions Interrégionales.

Dans la mesure du possible le Juge-Arbitre sera issu du Comité Régional d'organisation.

Pour chaque compétition, un club engageant:

- De 1 à 5 nageuses, devra engager au minimum un officiel du niveau de la compétition (Cf : Circulaire des Officiels).
- De 6 à 10 nageuses, devra engager, au minimum, 2 officiels du niveau de la compétition.
- Plus de 10 nageuses, devra engager, au minimum, 2 officiels du niveau de la compétition plus un autre Officiel (Chronométreur, secrétariat, informatique, délégué licencié).

Si un club n'a pas la possibilité d'engager un Officiel licencié dans son club, il lui appartient de faire appel à un Officiel licencié dans un autre club. Dans ce cas, il devra prendre, en charge son déplacement et son hébergement.

En cas de non respect de ces règles, le club se verra appliquer la pénalité financière de 150€00 conformément au règlement financier de l'Interrégion.

Le fait de faire forfait pour toutes ses nageuses, le jour de la compétition, ne dispense pas le club engagé à une compétition de la présence du juge prévu pour cette compétition. Dans le cas contraire, il y aura cumul des 2 pénalités (nageuse(s) et juge).

Les Officiels sont, obligatoirement, engagés pour toute la durée de la compétition.

Chaque Officiel devra, afin de justifier de sa présence, signer, dès son arrivée sur le lieu de compétition, la liste d'émargement, disponible au secrétariat de la compétition. A défaut d'émargement, la pénalité financière sera appliquée.

B. Un jury d'appel sera constitué pour chaque compétition interrégionale

Le jury d'appel est présidé par le Délégué Technique (membre de la Commission Interrégionale) nommé soit par le Président du Comité Organisateur soit par le Président de la Commission Interrégionale. Sa composition est :

- Président: le Délégué Technique, membre de la Commission Interrégionale Synchro
- Un membre de la Commission Synchro Régionale du Comité organisateur
- Un représentant du Comité Régional organisateur
- Un à deux technicien(s) (membre(s) de l'ETI)

4) ORGANISATION MATERIELLE DES COMPETITIONS INTERREGIONALES

Vidéo:

Toutes les épreuves de compétition interrégionale sont filmées. Le club support de l'organisation trouve les personnes ressources à la prise d'images. Les images sont ensuite transmises à l'ETI (CTI) sous format numérique.

Sécurité

Il appartient, aux clubs organisateurs de se conformer aux règles de sécurité en vigueur, concernant toutes les manifestations publiques (Nombre de personnes, évacuation, sécurité des gradins, sécurité électriques etc....).

SACEM

La déclaration est à la charge du comité organisateur.

Les taxes concernant la retransmission des œuvres musicales sont avancées par le comité organisateur.

Il appartient aux organisateurs de transmettre la facture à l'Interrégion pour remboursement.

Sonorisation

La sonorisation nécessaire à la compétition devra être de qualité suffisante afin de retranscrire correctement les enregistrements des différents ballets.

Un micro HF est souhaitable.

Il appartient à l'organisateur de se conformer aux règles, en vigueur, concernant la sécurité électrique de la sonorisation (en particulier sous-marine).

La lecture des enregistrements devra pouvoir se faire obligatoirement sur CD.

Si l'organisateur offre la possibilité aux clubs d'une lecture sur clé USB, il devra en informer suffisamment, à l'avance, les Comités Régionaux de l'Interrégion.

Cependant, pour les compétitions inscrites aux Règlements Fédéraux, les clubs devront être en mesure, de fournir obligatoirement, un support CD en plus d'un support USB.

Dans le cas de l'utilisation de clé USB, les différents ballets, présents sur le support USB, devront être parfaitement identifiés.

Les jaquettes des CD devront être conformes (téléchargeable sur le site fédéral).

Photocopieuse

Dans le cadre du développement durable, il ne sera pas imprimé de résultats. Seul l'affichage durant la compétition fera l'objet d'impression « papier ».

Il reste obligatoire de disposer d'une photocopieuse sur le lieu de la compétition.

Imprimés

Tous les imprimés sont téléchargeables sur le site Fédéral.

Les imprimés nécessaires à l'organisation (juges et secrétariat) devront être préparés, en amont de la compétition par le Comité ou le Club organisateur. L'organisateur devra prévoir suffisamment de personnel pour gérer la préparation des dossiers de juges avant chaque épreuve.

Autres Matériels

Chaises hautes ou praticables pour les jurys, tables et chaises pour le secrétariat, podium pour les remises des récompenses...etc.

5) LE CALENDRIER prévisionnel des compétitions interrégionales

Compétitions 2011- 2012	Lieux des compétitions	Dates des compétitions	Epreuves
Journées d'Automne	LE MANS	17 et 18 novembre 2012	Solo technique Solo espoirs (partie) Solo junior (partie) Figures imposées espoir et junior
Journées Techniques d'Hiver	SARAN	9 Février 2013	Figures imposées espoir (+sélection Formation), et juniors Duo libre junior (partie) Duo libre senior (partie) Duo technique senior Solo libre senior (partie)
Intersocle	ANCENIS	23 et 24 mars 2013	Epreuves n°2, 3 et 4 du cycle 2
TIRQ	ANGERS	6 et 7 avril 2013	Duo technique senior Duo libre junior et senior Figures imposées junior
Tournoi de préparation FINA Open PERFORMANCE	ANGERS	6 et 7 avril 2013	Solo technique senior Solo libre espoir, junior et senior Duo technique senior Duo libre espoir, junior et senior Figures imposées espoir et junior Ballet libre espoir et junior Ballet combiné Toutes Catégories
Championnat N3 Performance	HEROUVILLE	25 et 26 mai 2013	Imposées junior Solo, duo, équipe libres junior Solo, duo libres senior Combiné Toutes Catégories
Socle et Promo Interrégion	ANGERS	9 juin 2013	Ballets socle Cycle 2 et ballets Coupe PROMOTION

Dates d'engagements aux compétitions: consulter le site "Extranat"

6) LES FICHES TECHNIQUES des COMPETITIONS interrégionales

Les programmes indiqués dans les FTC sont prévisionnels et seront confirmés en fonction des engagements.

- ☑ Fiche Technique n°1 : Les Journées d'Automne + Formation Interrégionale
- ☑ Fiche Technique n°2 : Les Journées techniques d'Hiver
- ☑ Fiche Technique n°3 : L'Intersocle
- ☑ Fiche Technique n°4 : Le TIRQ
- ☑ Fiche Technique n°5 : Le Tournoi interrégional de préparation FINA, Open Performance
- ☑ Fiche Technique n°6 : Les Championnats N3 Performance
- ☑ Fiche Technique n°7 : La Compétition Interrégionale des ballets du SOCLE C2 et PROMOTION

FICHE TECHNIQUE N°1

JOURNEES D'AUTOMNE ESPOIRS JUNIORS ET SENIORS Les 17 et 18 novembre 2012 LE MANS

Piscine « Les Atlantides » - 25m X 26m (10 lignes d'eau) et de 2m à 3m de profondeur

Engagements sur Extranat

Dates d'engagement : consulter le site « Extranat »

Droits d'engagement à adresser au Comité d'appartenance

1. NAGEUSES CONCERNEES:

Ce programme FINA - FFN s'adresse aux nageuses :

- espoirs: 12-15 ans (2001-2000-1999-1998);
- juniors: 15-18 ans (1998, 1997, 1996, 1995);
- seniors: 19 ans et plus (1994 et avant).

ET

- ayant validé le cycle 2 du socle « Programme Formation ».
- Ou ayant déjà participé aux compétitions du programme FINA FFN.
- Ou ayant déjà participé aux compétitions du programme « Performance ».

2. ENGAGEMENTS:

EPREUVES:

Catégories	EPREUVE TECHNIQUE	EPREUVE BALLET
ESPOIR	2 Figures obligatoires	Partie de solo 1.30.
JUNIOR	2 Figures obligatoires	Partie de solo 1.30.
SENIOR	Solo technique 2'00	

CLASSEMENTS et RECOMPENSES:

ESPOIR et JUNIOR

- Classements pour qualification par catégorie
 - Solos (score combiné)...50% 2 figures obligatoires + 50% solo libre
- Récompenses par catégorie

SENIOR

- Classements pour qualification
 - Solos techniques... 100% solo technique
- Récompenses
 - Solos techniques......Médailles aux 3 premiers solos

3. QUOTA DE L'INTERREGION

Pour la qualification des solos en vue du barrage

Solos espoirs	En attente
---------------	------------

Solos juniors	En attente
Solos seniors	En attente

4. OFFICIELS

JUGE-ARBITRE : à préciser (Pays de la Loire)

JURY

- 12 Juges de niveau B minimum
- 3 Chronométreurs (Officiel B de Nat de courses ou C, minimum de Nat Synchro)
- 6 Secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition sur les imposées
- 3 Secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition des solos
- 2 Délégués (es) aux nageuses
- 2 bénévoles ou jeunes nageuses (minimum) pour ramasser les notes des juges

5. <u>DROITS D'ENGAGEMENT</u>

6. PROGRAMME PREVISIONNEL (sous réserve de confirmation)

Cette compétition interrégionale étant la première de la saison, et les épreuves proposées étant qualificative pour les championnats de France Elite Hiver (Barrages et/ou éliminatoires) en solo (score combiné FI et Solo), nous attirons votre attention sur le fait que les horaires et durée des réunions de jury (30') devront être rigoureusement respectés.

Samedi 17 Novembre:

13 H 00	Ouverture de la piscine
13 H 15	Echauffement
14 H 30	Réunion de jury
15 H 00	Figures imposées espoirs (2 obligatoires)
	Puis Figures imposées juniors (2 obligatoires)
18 H 00	Echauffement Solos
19 H 00	Réunion de jury
19 H 30	Solos Technique seniors
	Podium des solos seniors (100%)
A suivre	Solos libres Espoirs (1'30)
	Podium des figures imposées (100%) et des solos espoirs (50% +50%)
A suivre	Solos libres Juniors (1'30)
	Podium des figures imposées (100%) et des solos juniors (50% + 50%)

Dimanche 18 Novembre

9 H 30 Formation Interrégionale Dirigeants/Bénévoles et Entraîneurs/Officiels (présentation page suivante)

FORMATION NATATION SYNCHRONISEE

FORMATION Continue des bénévoles et dirigeants LE MANS - 18 NOVEMBRE 2012

L'ERFAN Pays de Loire, est heureux de vous proposer cette offre de formation.

Ce rendez vous a pour objectif, la formation continue des bénévoles et dirigeants, sur 2 thématiques :

- SECURITE / Accompagnement des groupes : Transports et responsabilités
- EMPLOI / Mise à disposition des entraîneurs sur les compétitions.

Cette formation aura lieu au MANS, <u>Dojo « Alain Fournier », 5 Promenade Newton</u>, le dimanche 18 Novembre de 9h30 à 12h30.

FORMATION Continue des entraîneurs et officiels LE MANS - 18 NOVEMBRE 2012

L'ERFAN Pays de Loire, est heureux de vous proposer cette offre de formation.

Ce rendez vous a pour objectif, la formation continue des entraı̂neurs et des officiels, sur la thématique des « portés ».

Cette formation aura lieu au MANS, <u>Dojo « Alain Fournier », 5 Promenade Newton</u>, et <u>piscine « Les Atlantides »</u>, le dimanche 18 Novembre de 9h30 à 13h30.

Cette formation s'adresse, plus particulièrement, aux entraîneurs et officiels, des clubs évoluant en niveau Performance, National/Elite, mais ouvert, aussi aux entraîneurs du Socle.

Formateur: Jean Luc VOYEUX, entraîneur national d'acro sport et intervenant sur la préparation acrobatique des équipes de France de Nat Synchro.

Séance pratique au dojo de 9h30 à 11h30 (prévoir une tenue de gym), puis séance d'observation en piscine de 12h à 13h30 (prévoir tenue de bord de bassin).

Inscription :

Voir renseignements complémentaires et fiches d'inscription auprès de l'ERFAN Pays de Loire.

Contacts:

Gestion administrative :

Stéphanie CAZAL au 02.51.13.48.80- mail : erfan.paysdeloire@orange.fr

Gestion pédagogique :

A.PIEDNOIR au 06.22.82.46.83 mail: cts.synchro.ouest@hotmail.fr

FICHE TECHNIQUE N°2

JOURNEES TECHNIQUES D'HIVER Le 9 février 2013 SARAN

Piscine Municipale, rue Maurice Claret, Saran 45: 6l x 25m

Engagements sur Extranat

Dates d'engagement : consulter le site « Extranat »

Droits d'engagement à adresser au Comité d'appartenance

Cette compétition est ouverte à toutes les nageuses qualifiées dans la saison au :

- Championnat N3 Performance
- Championnat National
- Championnat Elite (nageuses non engagées sur les championnats Elite Hiver)

L'épreuve de figures imposées obligatoires Espoir est ouverte à une sélection de nageuses, nées entre 98 et 2001, étant engagées et ayant participé à des épreuves de niveau Formation du socle sur la saison en cours (voir les modalités de sélection p30). Ces nageuses seront classées en OPEN, sans remises de récompense.

1. ENGAGEMENTS ESPOIRS

Nageuse(s) ayant validée(s) le C2 formation avant le 31 décembre 2012 et/ou Nageuses qualifiées en National et en Elite non engagées sur les mêmes épreuves en Championnats de France Elite hiver

ESPOIRS	ANNEE NAISSANCE
12 à 15 ans	98, 99, 2000 et 2001

EPREUVES:

- Figures Imposées
 - Deux figures obligatoires FINA

420 : Promenade arrière
 355e : Marsouin vrille 360°
 2.1

Deux figures du groupe optionnel n°1 FINA

- 342 : Héron 2.1

- 311a : Coup de pied à la lune ½ tour 2.2

CLASSEMENTS et RECOMPENSES:

- Classements:
 - Figures imposées100% Imposées
- Récompenses
 - Figures imposées Médailles aux 3 premières nageuses

2. ENGAGEMENTS JUNIORS

Nageuses qualifiées en Performance et en National et en Elite (non engagées sur les mêmes épreuves en Championnats de France Elite hiver)

JUNIORS	ANNEE NAISSANCE
15 à 18 ans	1995, 96, 97 et 98

EPREUVES:

- Figures Imposées
 - Deux figures obligatoires FINA

313 : Coup de pied à la lune grand écart fermé à 180°
112f : Ibis vrille 720°
2.8

Deux figures du groupe optionnel n°1 FINA

- 336 : Gavotte ouverte à 180° 2.8 - 436 : Cyclone 2.7

- **Partie de duo** (facultatif)
 - Durée 1mn 45 sec (+ ou − 5 sec)

CLASSEMENTS et RECOMPENSES:

- Classements niveau « Performance »
 - Figures imposées 100% Imposées
- Récompenses niveau « Performance »
 - Figures imposées Médailles aux 3 premières nageuses
 - Duo libre...... Médailles aux 3 premiers duos
- Classements niveau « Performance, National et Elite »
 - Figures imposées 100% Fig imposées
 - Duo libre100% Libre
- Récompenses niveau « Performance, National et Elite »
 - Figures imposées Médailles aux 3 premières nageuses

3. ENGAGEMENTS SENIORS

Nageuses qualifiées en Performance et en National et en Elite (non engagées sur les mêmes épreuves en Championnats de France Elite hiver)

SENIORS	ANNEE NAISSANCE
Solo: 19 ans et plus	1994 et avant
Duo: 18 ans et plus	1995 et avant

EPREUVES:

- Partie de solo libre
 - Durée 1mn 30 sec (+ou- 5 sec)
- Partie de duo libre
 - Durée 1mn 45 sec (+ou- 5 sec)
- Duo technique

CLASSEMENTS et RECOMPENSES:

- Classements niveau « Performance »
 - Solo libre100% Libre

- Récompenses niveau « Performance »

- Solo libre Médailles aux 3 premières nageuses

- Classements niveau « Performance, National et Elite »

- Solo libre100% Libre
- Duo technique......100% Libre

- Récompenses niveau « Performance, National et Elite »

- Solo libre Médailles aux 3 premières nageuses
- Duo technique......Médailles aux 3 premiers duos

4. OFFICIELS

JUGE-ARBITRE : A définir (Centre)

JURY:

10 Juges de niveau B minimum

- 3 Chronométreurs (Officiel B de Nat de courses ou C, minimum de Nat Synchro)
- 10 Secrétaires dont 2 secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition
- 4 Délégués (es) aux nageuses
- 2 bénévoles ou jeunes nageuses (minimum) pour ramasser les notes des juges

5. <u>DROITS D'ENGAGEMENT</u>

6. PROGRAMME PREVISIONNEL (sous réserve de confirmation)

Samedi 9 Février 2013

13 H 00 Ouverture du bassin et échauffements

• Entraînement libre et entraînement des épreuves techniques Junior/Senior

14 H 30 Epreuves techniques senior/junior:

- Duos techniques senior
- Figures Imposées Juniors : 2 ateliers

16 H 30 Epreuves Solo Senior et Figures Imposées Espoir

- Entraînement solo libre seniors/Imposés Espoirs (45mn)
- Epreuve libre solo libre seniors
- Figures Imposées Espoirs : 2 ateliers

..... Remise des récompenses : Duo Techn. Senior, Fig. Imp. Junior/Espoir, Solo Libre Senior

19 H 00 Epreuves Duo Junior/Senior

- Entraînement duo libre juniors et seniors (45mn)
- Epreuve duo libre juniors puis seniors

..... Remise des récompenses Duo Junior/Senior

FICHE TECHNIQUE N°3

INTERSOCLE – Cycle 2 « Formation » Les 23 et 24 mars 2013 ANCENIS

Centre aquatique Jean BLANCHET, 148 rue P. de Coubertin (25m x 12.50mx1m10)

Engagements sur Extranat

Dates d'engagement : consulter le site « Extranat »

Droits d'engagement à adresser au Comité d'appartenance

Cette compétition est ouverte aux nageuses sélectionnées par la Commission Interrégionale avec consultation de l'équipe technique Interrégionale.

Cette compétition s'inscrit dans le dispositif de détection et de suivi des jeunes nageuses de l'Interrégion Ouest.

Comme précisé dans les règlements FFN « Titre 2-Chapitre 2.2-alinéa 3 » : « Une nageuse engagée en solo FINA Espoir et qui n'est pas en mesure de nager en équipe FINA Espoir avec son club peut être engagée en ballet de socle cycle 2 à condition de remplir les conditions réglementaires exigées dans le programme socle ». Pour permettre un contexte réglementaire, sportivement optimisé, à ces nageuses (nées entre 1997 et 2000), ayant déjà validé leur socle sur une année antérieure et ayant besoin de participer à 2 épreuves du ce programme sur la saison, elles pourront être engagées sur cette compétition en plus de l'effectif sélectionné par la Commission. Toutefois, elles devront en faire une demande motivée préalable écrite, respecter les délais/frais d'engagement ainsi que le cadre réglementaire de cette compétition (hormis la condition d'âges). Pour des raisons d'équité, elles seront « hors classement ».

1. OBJECTIFS

- Repérer et suivre l'évolution de jeunes nageuses ayant du potentiel et,
- Pour les nageuses nées en 2000 et après, sélectionner 16 nageuses pour un stage Interrégional estival.

2. ENGAGEMENTS & CATEGORIES D'AGES

Classement Epreuves individuelles		Classemen	t Général
ANNEE NAISSANCE	NIVEAU FORMATION	ANNEE NAISSANCE	NIVEAU FORMATION
1999 et 2000	13 et14 ans	1999 et après	14 ans et moins
2001 et après	12 ans et moins	2001 et après	12 ans et moins

3. EPREUVES

3 types d'épreuves de niveau « Formation » :

- o Epreuve technique
- o Danse
- o Propulsion

Contenu : en référence à la réglementation du socle de Formation (Cf : Règlement Fédéraux 2012-2013)

Type d'épreuves	Technique	Danse	Propulsion
Niveau	Formation	Formation	Formation

Chaque nageuse doit s'engager et participer aux 3 épreuves.

4. CLASSEMENTS et RECOMPENSES :

- Classements

- Un classement par épreuve et par catégorie d'âge.
- Un classement général par catégorie d'âge (total de points des 3 épreuves réalisées sur un même niveau)

- Récompenses

- Un podium par épreuve et par catégorie d'âge (6 podiums)...Médailles aux 3 premières nageuses
- Un podium de classement général par catégorie d'âge (2 podiums)Médailles aux 3 premières nageuses

5. OFFICIELS

JUGE-ARBITRE : A définir (Pays de la Loire)

JURY:

	FORMATION	
Technique	6 juges niveau C ou BF4	
Danse	6 juges niveau C, DE Danse ou BF3	
Propulsion	6 juges niveau C ou BF4	

et

- 2 Chronométreurs (Officiel B de Nat de courses ou C, minimum de Nat Synchro)
- 4 secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition
- 4 Délégués (es) aux nageuses
- 2 bénévoles ou jeunes nageuses (minimum) pour ramasser les notes des juges

6. DROITS D'ENGAGEMENT

Engagement pour les 3 épreuves: .

16,00 €

7. PROGRAMME PREVISIONNEL (sous réserve de confirmation)

Samedi 23 mars 2013 Epreuves Natation synchro

Centre Aquatique Jean BLANCHET 184 Pierre de Coubertin 44150 ANCENIS

14h30 Ouverture du Bassin

15h00 Echauffement

16h00 Epreuves Techniques (Figures et Propulsion technique DEV)

18h00 Pause

19h00 Echauffements

20h00 Epreuves de propulsion

Dimanche 24 mars 2013 Epreuves de danse

Complexe sportif du PONTREAU boulevard Joseph VINCENT 44150 ANCENIS

9h00 Ouverture de la salle de danse

10h00 Epreuves Danse

..... Remises des récompenses

FICHE TECHNIQUE N°4

TOURNOI INTERREGIONAL DE QUALIFICATION DUOS JUNIORS/ SENIORS Les 6 et 7 avril 2013 ANGERS

Piscine Jean BOUIN Bd de Coubertin - 49000 ANGERS (25m x 21m - Prof : 3m)

Engagements sur Extranat

Dates d'engagement : consulter le site « Extranat »

Droits d'engagement à adresser au Comité d'appartenance

Rappel règlementaire : « Les ballets engagés au TIRQ auront la possibilité de nager aux N3 Performance dans cette même épreuve sur la même saison ».

Les règlements des épreuves se déroulent selon les règles FINA.

1. QUOTA DE L'INTER REGION

Pour la qualification des duos

Duos libres JUNIORS	En attente
Duos libres SENIORS	En attente
Duos techniques JUNIORS	En attente

2. ENGAGEMENTS JUNIORS TIRQ

JUNIORS	ANNEE NAISSANCE
15 à 18 ans	1995, 96, 97 et 98

EPREUVES:

- Figures Imposées
 - Deux figures obligatoires FINA
 - 313 Coup de pied à la lune grand-écart fermé à 180° 2.5
 - **112f** Ibis vrille continue 720° 2.8
- Ballets Libres
 - Duos

CLASSEMENTS et RECOMPENSES:

- Classements pour qualification
 - Duo libre (score combiné)... 50% 2 figures obligatoires + 50% duo libre
- Récompenses
 - Duo libreMédailles aux 3 premiers duos

3. ENGAGEMENTS SENIORS TIRQ

SENIORS	ANNEE NAISSANCE
---------	-----------------

18 ans et plus	1995 et avant pour duo libre
19 ans et plus	1994 et avant pour duo technique

EPREUVES:

- Ballets techniques
 - Duo technique
- Ballets Libres
 - Duo libre

CLASSEMENTS et RECOMPENSES:

- Classements pour qualification

- Récompenses

Duo Technique Médailles aux 3 premiers duos
 Duo Libre Médailles aux 3 premiers duos

4. OFFICIELS

JUGE-ARBITRE : à désigner (Pays de la Loire)

JURY:

- 12 Juges de niveau B minimum
- 3 Chronométreurs (Officiel B de Nat de courses ou C, minimum de Nat Synchro)
- 10 Secrétaires dont 2 secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition
- 4 Délégués (es) aux nageuses
- 1 responsable à la vidéo.
- 2 bénévoles ou jeunes nageuses (minimum) pour ramasser les notes des juges

5. <u>DROITS D'ENGAGEMENT</u>

Engagement épreuve imposées : ... 9,00 \in Engagement duo : 14,00 \in

6. PROGRAMME PREVISIONNEL (sous réserve de confirmation)

Se référer à la fiche technique n°5 « Tournoi de préparation FINA / Open performance ».

FICHE TECHNIQUE N°5

TOURNOI DE PREPARATION « Open » – PROGRAMME FINA & PERF Les 6 et 7 avril 2013 ANGERS

Piscine Jean BOUIN Bd de Coubertin - 49000 ANGERS (25m x 21m - Prof : 3m)

Engagements sur Extranat Dates d'engagement : consulter le site « Extranat »

Droits d'engagement à adresser au Comité d'appartenance

Les ballets qualifiés en niveau Perf, National et Elite sont directement concernés par le tournoi de préparation « Open ».

La compétition pourra être ouverte à des clubs de niveau Perf, National ou Elite d'autres Interrégions, ils seront alors hors classement (Classement OPEN).

Contrairement aux années précédentes, les nageuses Performance Juniors devront également s'engager sur l'épreuve des figures imposées.

Les règlements des épreuves se déroulent selon les règles FINA.

Chaque épreuve de chaque catégorie est indépendante et se voit attribuer un classement ainsi que des récompenses (podiums).

1. ENGAGEMENTS ESPOIRS FINA

Nageuse(s) ayant validée(s) le C2 formation avant le 31 décembre 2012 et/ou

Nageuses qualifiées en National et en Elite

ESPOIRS	ANNEE NAISSANCE
12 à 15 ans	1998, 99, 2000 et 2001

EPREUVES:

Figures Imposées

Deux figures obligatoires FINA

-	420:	Promenade arrière	2.0
_	355e:	Marsouin vrille 360°	2.1

Deux figures d'un groupe optionnel FINA tiré au sort

- Groupe 1:

0	342	: Héron	2.1
0	311a	: Coup de pied à la lune ½ tour	2.2
Group	e 2:		
0	240	Albatros	2.2
0	345	Catalina renversé	2.1
Grour	e 3:		

- Groupe 3:

0	301d: Barracuda vrille 180°	2.1
0	140 : Flamenco jambe pliée	2.4

- Ballets Libres

- Solos
- Duos
- Equipes

CLASSEMENTS et RECOMPENSES:

					4
_	()	ass	PM	en	te

•	Figures imposées	100% Fig	g imposées
•	Solos	100% Lil	ore

- Récompenses

- Figures imposées Médailles aux 3 premières nageuses
- Solos Médailles aux 3 premières nageuses
- Equipes Médailles aux 3 premiers ballets

2. ENGAGEMENTS JUNIORS FINA et Performance

Nageuses qualifiées en National et en Elite

Nageuses Performances

JUNIORS	ANNEE NAISSANCE
15 à 18 ans	1995, 96, 97 et 98

EPREUVES:

- Figures Imposées (nageuses FINA et Performance)
 - Deux figures obligatoires FINA

313 : Coup de pied à la lune grand écart fermé à 180° 2.5

- 112f : Ibis vrille 720 ° 2.8

- Deux figures d'un groupe optionnel FINA tiré au sort, parmi les 2 suivants :
 - Groupe 1:

336 : Gavotte ouverte à 180°
 436 : Cyclone
 2.8
 2.7

- Groupe 2:

o 355b Marsouin 1 tour, 2.5

o 150 Cavalier 3.1

- Ballets Libres

- Solos
- Duos
- Equipes

CLASSEMENTS et RECOMPENSES:

- Classements

•	Figures imposees FINA/perf	100% Fig imposees
•	Solos FINA	100% Libre
•	Solos Perf	100% Libre

- Equipes FINA 100% Libre
- •

- Récompenses (FINA et Perf)

Figures imposées FINA/Perf
 Solos FINA
 Médailles aux 3 premières nageuses
 Médailles aux 3 premières nageuses

100% Libre

Equipes Perf.....

-	Solos Perf	Médailles aux 3 premières nageuses
•	Duos FINA	Médailles aux 3 premiers duos
•	Duos Perf	Médailles aux 3 premiers duos
•	Equipes FINA	Médailles aux 3 premiers ballets
	Equipes Perf	Médailles aux 3 premiers ballets

3. ENGAGEMENTS SENIORS FINA et Performance

Nageuses qualifiées en National et en Elite

Nageuses Performances

	SENIORS	ANNEE NAISSANCE
Solo	19 ans et plus	1994 et avant
Duo	18 ans et plus	1995 et avant

EPREUVES:

- Ballets techniques (uniquement FINA)
 - Solos techniques
 - Duos techniques
- Ballets Libres (FINA et Performance)
 - Solos
 - Duos

CLASSEMENTS et RECOMPENSES:

- Classement

•	Solos Techniques FINA	100%
•	Solos Libres FINA	100%
-	Solos Libres Perf	100%
•	Duos Techniques FINA	100%
•	Duos Libres FINA	100%
•	Duos Libres Perf	100%

- Récompenses

•	Solos Techniques FINA	Médailles aux 3 premières nageuses
•	Solos Libres FINA	Médailles aux 3 premières nageuses
•	Solos Libres Perf	Médailles aux 3 premières nageuses
•	Duos Techniques FINA	Médailles aux 3 premiers duos
•	Duos Libres FINA	Médailles aux 3 premiers duos
•	Duos Libres Perf	Médailles aux 3 premiers duos

4. ENGAGEMENTS TOUTES CATEGORIES FINA et Performance

Nageuses qualifiées en National et en Elite

Nageuses Performances

TOUTES CATEGORIES	ANNEE NAISSANCE
15 ans et plus	1998 et avant

EPREUVES:

- Ballets Combinés (FINA et Performance)

CLASSEMENTS et RECOMPENSES:

- Classements

Ballets combinés FINA.... 100%Ballets combinés Perf.... 100%

- Récompenses

Ballets combinés FINA...... Médailles aux 3 premiers ballets
 Ballets combinés Perf...... Médailles aux 3 premiers ballets

5. OFFICIELS

JUGE-ARBITRE : à désigner (Pays de la Loire)

JURY:

- 12 Juges de niveau B minimum
- 3 Chronométreurs (Officiel B de Nat de courses ou C, minimum de Nat Synchro)
- 10 Secrétaires dont 2 secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition
- 4 Délégués (es) aux nageuses
- 2 bénévoles ou jeunes nageuses (minimum) pour ramasser les notes des juges

6. DROITS D'ENGAGEMENT

Engagement épreuve imposées :	9,00 €
Engagement ballet d'équipe junior, solo et duo :	14,00 €
Engagement ballet combiné:	16,00€

7. PROGRAMME PREVISIONNEL (sous réserve de confirmation)

Samedi 6 avril 2013

12H00	Ouverture du bassin
14H00	Epreuves techniques : Duos techniques Seniors, Figures Imposées Espoirs et Juniors
	Remises des récompenses
17H00	Entrainement solos techniques seniors et duos libres Espoirs/Juniors/Seniors
18H00	Solos techniques Seniors et à suivre duos libres Espoirs/Juniors/Seniors
19H30	Entrainement Equipe libres
20H30	Equipes Libres Espoirs puis Juniors
	Pomisas dos rácomponsos
••••	Remises des récompenses

Dimanche 7 avril 2013

08H00	Ouverture du bassin. Entrainement Solos Seniors/Juniors/Espoirs
09H30	Solos Espoirs, puis Juniors, puis seniors
10H30	Entrainement ballets combinés Toutes Catégories
12H00	Ballets combinés Toutes Catégories
	Remises des récompenses

FICHE TECHNIQUE N°6

CHAMPIONNAT N3 ETE OUEST - PROGRAMME PERFORMANCE

Les 25 et 26 mai 2013

HEROUVILLE ST CLAIR

Piscine de Montmorency 16 rue des Bouvines 14200 Herouville Saint Clair Bassin 25m x 12.5m Prof 2.5. M

Engagements sur Extranat

Dates d'engagement : consulter le site « Extranat »

Droits d'engagement à adresser au Comité d'appartenance

<u>Les podiums des équipes juniors et combinés TC sont directement qualifiés pour le Championnat National 2</u> <u>par équipes.</u> Voir règlement FFN « Fiche N°3 du Championnat National 2 » et « Fiche n°12 du Championnat N3 Performance ».

1. Catégorie JUNIORS:

JUNIORS	ANNEE NAISSANCE
15 à 18 ans	1995, 96, 97 et 98

EPREUVES:

- Figures Imposées
 - Deux figures obligatoires FINA
 - 313 Coup de pied à la lune grand-écart fermé à 180° 2.5
 - **112f** Ibis vrille continue 720° 2.8
 - Un groupe, de figures optionnelles, tiré au sort (72H avant l'épreuve) parmi les 2 groupes suivant :
 - Groupe 1

•	336 Gavotte ouverte à 180°	2.8
•	436 Cyclone	2.7

- Groupe 2

2.5 **355b** Marsouin 1 tour

• **150** Cavalier 3.1

- Ballets Libres
 - Solos
 - Duos
 - Ballets d'équipe

CLASSEMENTS et RECOMPENSES:

- Classements
 - Figures imposées 100% Fig imposées
 - Solos......50% Fig imposées et 50% Libre
 - Duos50% Fig imposées et 50% Libre
 - Equipes......50% Fig imposées et 50% Libre

- Récompenses

- Figures imposées Médailles aux 3 premières nageuses
- Solos Médailles aux 3 premières nageuses
- Duos Médailles aux 3 premiers duos
- Equipes Médailles aux 3 premiers ballets

2. Catégorie SENIORS

SENIORS	ANNEE NAISSANCE
Solo: 19 ans et plus	1994 et avant
Duo: 18 ans et plus	1995 et avant

EPREUVES:

- Ballets Libres
 - Solos
 - Duos

CLASSEMENTS et RECOMPENSES:

- Classements
 - Solos Libres 100% Libre
- Récompenses
 - Solos...... Médailles aux 3 premiers solos
 - Duos Médailles aux 3 premiers duos

3. Catégorie TOUTES CATEGORIES

TOUTES CATEGORIES	ANNEE NAISSANCE
15 ans et plus	1998 et avant

EPREUVES:

Ballets Combinés

CLASSEMENTS et RECOMPENSES:

- Classements
 - Ballets combinés 100%
- Récompenses
 - Ballets combinés Médailles aux 3 premiers ballets

4. OFFICIELS

JUGE-ARBITRE : A définir (Normandie)

JURY:

- 12 Juges de niveau B minimum pour les ballets (C pour les figures imposées)
- 3 Chronométreurs (Officiel B de Nat de courses ou C, minimum de Nat Synchro)
- 10 Secrétaires dont 3 secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition
- 4 Délégués (es) aux nageuses
- 2 à 4 bénévoles ou jeunes nageuses (minimum) pour ramasser les notes des juges

5. <u>DROITS D'ENGAGEMENT</u>

Engagement épreuve imposées :	9,00 €
Engagement ballet d'équipe junior, solo et duo :	14,00 €
Engagement ballet combiné:	16,00€

6. CHARGES AFFERENTES AU CLUB ORGANISATEUR

- ♥ Tables, chaises, sono, matériel vidéo, eau.
- ☼ Bénévoles à la (ou les) table (s) de secrétariat
- ♥ Photocopies pour la gestion de la compétition
- Podium pour les remises des récompenses

7. PROGRAMME PREVISIONNEL (sous réserve de confirmation)

Samedi 25 mai 2013

13h00	Ouverture des portes
13h15-14h15	Echauffement Figures Imposées
14h15	Réunion du jury des figures imposées
14h30	Epreuve Figures Imposées
	Remise des Récompenses
17h00	Echauffement Ballet Juniors
17h45	Réunion du Jury des ballets
18h15	Défilé des clubs participants
18h30	Epreuve des ballets libres Juniors
19h30	Echauffement des Combinés TTES CAT
20h15	Réunion du Jury des combinés Ttes catégories
20h30	Epreuve des combinés Ttes catégories
	Remise des Récompenses

Dimanche 26 mai 2013

0/H45	. Ouverture des portes
08h00	. Echauffement Solos et Duos Juniors et Seniors
08h45	. Réunion des jurys Solos et Duos
09h00	. Epreuves des Solos Juniors et Seniors
10h30	. Epreuves des Duos Juniors et Seniors
	. Remise des Récompenses

FICHE TECHNIQUE N°7

Coupe Promotion et Cycle 2 (Ballets) INTERREGIONAUX Le Dimanche 9 Juin 2013 ANGERS

Piscine Jean BOUIN Bd de Coubertin - 49000 ANGERS (25m x 21m – Prof : 3m)

Engagements sur Extranat

Dates d'engagement : consulter le site « Extranat »

Droits d'engagement à adresser au Comité d'appartenance

1. COUPE PROMOTION

Catégorie ESPOIRS

COUPE PROMOTION ESPOIRS	ANNEE NAISSANCE
13 à 15 ANS	1998, 99 et 2000
Temps du ballet libre	3 minutes (+ /- 15 secondes)

Conditions d'engagement:

- Etre licenciée à la FFN
- Etre inscrite dans le programme Promotion (voir règlement FFN)
- Avoir obtenu le score de Qualification lors des championnats régionaux promotion du comité d'appartenance : Coupe Promotion Espoirs : score de 56 pts (avant calcul de(s/ la) pénalité(s) SS.18.1 FINA).

EPREUVES:

- Ballets Libres (Application des pénalités FINA SS18 des équipes techniques)
 - Epreuve de ballet libre composé de 4 à 8 nageuses (+/- 2 remplaçantes) comprenant des éléments techniques obligatoires à exécuter simultanément par toutes les nageuses. Les éléments sont à exécuter dans l'ordre chronologique suivant :
 - <u>Elément 1</u>: Rotation longitudinale de 180° (partant d'une position allongée sur le ventre) suivie d'un périlleux arrière groupé rapide (cf. Parcours propulsion ballet cycle 1) suivie d'une Poussée rétro
 - <u>Elément 2</u>: D'une *position allongée sur le dos*, enchaînement *voilier droit*, *voilier gauche*, *voilier droit*, *ballet leg jambe* droite puis *cuve*
 - Elément 3 : Se déplacer en rétropédalage latéral sur au moins 2m.
 - <u>Elément 4</u>: 2 kicks, puis position costale, départ carpé ventral, *carpé*, montée en *verticale jambe pliée* puis grouper.

CLASSEMENTS et RECOMPENSES:

- Classements
 100% Libre
- Récompenses
 - Médailles aux 3 premiers ballets

***** Catégorie TOUTES CATEGORIES

TOUTES CATEGORIES	ANNEE NAISSANCE
15 ans et après	1998 et avant
Temps du ballet libre	3.30 mn (+/- 15 secondes)

Conditions d'engagement :

- Etre licenciée à la FFN
- Etre inscrite dans le programme Promotion
- Avoir obtenu le score de Qualification lors des championnats régionaux promotion du comité d'appartenance : Coupe Promotion Toutes catégories : score de 57 pts (avant calcul de(s/ la) pénalité(s) SS.18.1 FINA).

EPREUVES:

- **Ballets Libres** (Application des pénalités FINA SS18 des équipes techniques)
 - Epreuve de ballet libre composé de 4 à 8 nageuses (jusqu'à 2 remplaçantes) comprenant des éléments techniques obligatoires à exécuter simultanément par toutes les nageuses. Les éléments sont à exécuter dans l'ordre chronologique suivant :
 - <u>Elément 1</u>: Rotation longitudinale de 180° (partant d'une position allongée sur le ventre) suivie d'un périlleux arrière groupé partiel puis d'une prise de verticale jambe pliée.
 - <u>Elément 2</u>: *Poussée Rétropédalage avec montée d'un bras à la verticale* au maximum de la hauteur.
 - <u>Elément 3</u>: De la *position allongée sur le dos*, faire un enchaînement *de 4 positions* parmi : ballet leg droit, Ballet leg gauche, voilier droit, voilier gauche, flamenco droit et gauche.
 - <u>Elément 4</u>: 2 kicks, puis position costale, départ carpé ventral, carpé, montée en *flamant rose*, rassembler en *verticale*, descendre aux chevilles en verticale puis grouper, pivoter.

CLASSEMENTS et RECOMPENSES:

- (Classement	S
-----	------------	---

•100% Libre

- Récompenses

Médailles aux 3 premiers ballets

2. BALLET SOCLE CYCLE 2 (développement et formation)

NIVEAU	SCORE DE QUALIFICATION
Développement	58
Formation	60
Temps du ballet combiné (développement et Formation)	3min30 (+ ou – 15 secondes)

EPREUVES:

- Ballets Combinés Libres
 - Epreuve de ballet combiné, répondant aux règlements fédéraux du socle de Formation. (Voir règlement FFN/ ballet du socle)

CLASSEMENTS et RECOMPENSES:

- Classements

Combinés développement
 Combinés Formation
 100% Libre
 100% Libre

- Récompenses

3. OFFICIELS

JUGE-ARBITRE : à définir (Pays de loire)

JURY:

- 12 Juges de niveau C minimum pour les ballets
- 3 Chronométreurs (Officiel B de Nat de courses ou C, minimum de Nat Synchro)
- 6 Secrétaires dont 4 secrétaires pour gérer l'informatique de la compétition
- 4 Délégués (es) aux nageuses
- 2 à 4 bénévoles ou jeunes nageuses (minimum) pour ramasser les notes des juges

4. DROITS D'ENGAGEMENT

Engagement ballet libre « Promotion » : 14,00 € Engagement ballet combiné « Socle » : 16,00 €

5. CHARGES AFFERENTES AU CLUB ORGANISATEUR

- ♥ Tables, chaises, sono, matériel vidéo, eau.
- ☼ Bénévoles à la (ou les) table (s) de secrétariat
- Photocopies pour la gestion de la compétition
- Podium pour les remises des récompenses

6. PROGRAMME PREVISIONNEL (sous réserve de confirmation)

Dimanche 9 Juin 2013

9H30	Ouverture du bassin COUPES PROMOTIONS
11H00	Défilé
11H15	Epreuves de ballets « Coupes Promotions »
	Remises des récompenses
13Н30	Ouverture du bassin Ballets cycle 2 (développement et Formation)
13H30 15H00	, 11
15H00	, 11

TITRE IV:

LA DETECTION DES JEUNES et LES STAGES INTERREGIONAUX 2012/2013

Depuis plusieurs années, l'Interrégion met en place des dispositifs pour suivre et accompagner le développement de nageuses détectées.

Il concerne des nageuses jeunes et déjà performantes à travers des circuits balisés.

Depuis la saison 2010/2011, ces choix d'accompagnements se portent sur :

- ✓ Les confrontations interrégionales de nageuses sélectionnées pour les JTH et l'INTERSOCLE
- ✓ Un suivi des nageuses cibles du socle (Intersocle)
- ✓ Un suivi des nageuses FINA
- ✓ L'aide à la structuration des clubs.

1) Les confrontations interrégionales de nageuses sélectionnées

LES JTH

Voir la fiche technique $N^{\bullet}2$ de la compétition correspondante.

Cette compétition a pour vocation de proposer une évaluation technique pendant la période hivernale, aux nageuses FINA et Performance.

L'épreuve de figures imposées (figures obligatoires) Espoir est ouverte à une sélection de nageuses, nées entre 98 et 2001, étant engagées et ayant participées à des épreuves de niveau Formation du socle sur la saison en cours. Ces nageuses seront classées en OPEN, sans remises de récompense.

Modalités de sélections pour la compétition l'épreuve de figures imposées (figures obligatoires) :

Sélection de 20 nageuses maximum de niveau Formation C2 et née entre 1998 et 2001

Modalités

- ✓ 1 ère étape : « porter candidature »
 - Les candidatures sont envoyées avant le 17 décembre 2012 à Annabelle PIEDNOIR par mail (<u>cts.synchro.ouest@hotmail.fr</u>) avec copie à la présidente de Commission Synchro régionale.
- ✓ 2^{ème} étape : « être pré sélectionnée »
 - o L'ETI propose la liste des nageuses présélectionnées à la compétition JTH 2013. Cette liste est validée par la Commission Interrégionale.
- ✓ 3^{ème} et dernière étape : « confirmer son engagement »
 - o Les nageuses confirment leur engagement à la compétition selon les délais et conditions réglementaires 2012/2013 de l'Interrégion.

L'INTERSOCLE

Voir la fiche technique N°3 de la compétition correspondante.

Cette compétition a pour vocation de regrouper et évaluer les meilleures nageuses interrégionales de ce circuit, de jeune âge (pour la saison 2012/2013, nageuses nées en 1999 et après).

Répondre aux exigences de ce circuit interrégional, permet de garantir un accès à court terme au Circuit FINA espoirs de façon performante, puisqu'obtenir son Cycle 2 Formation à l'âge de 14 ans maximum, permet de pouvoir évoluer en FINA pendant 1 saison minimum (Rappel de la catégorie FINA espoir = 12/15 ans).

Cette compétition sert donc de base d'évaluation et de confrontation de notre future population FINA.

Modalités de sélections pour la compétition INTERSOCLE 2013 :

Sélection de 40 nageuses maximum engagées :

☑ En niveau Formation C2 et née en 1999 et après

Modalités

- ✓ 1^{ère} étape : « porter candidature »
 - Les candidatures sont envoyées avant le 17 décembre 2012 à Annabelle PIEDNOIR par mail (<u>cts.synchro.ouest@hotmail.fr</u>) avec copie à la présidente de Commission Synchro régionale.
- ✓ 2^{ème} étape : « démontrer un niveau »
 - Les nageuses candidates doivent <u>participer</u> aux épreuves techniques et de danse avant le 14 janvier 2013 de niveau formation.
- ✓ 3^{ème} étape : « être pré sélectionnée »
 - Les résultats sont étudiés par l'ETI qui propose la liste des nageuses présélectionnées à l'INTERSCOLE de mars 2013. Cette liste est validée par la Commission Interrégionale.
- ✓ 4^{ème} et dernière étape : « confirmer son engagement »
 - o Les nageuses confirment leur engagement à la compétition selon les délais et conditions réglementaires 2012/2013 de l'Interrégion.

2) Un suivi des nageuses cibles du socle (Intersocle) et des nageuses FINA

Un suivi collectif:

Pour optimiser le suivi des nageuses de l'Intersocle et du circuit FINA, sont proposés des stages interrégionaux sur le 2^{ème} semestre de la saison (voir chapitre suivant).

Un suivi plus individualisé :

De plus, vous pouvez contacter votre CTS Interrégional, afin d'évaluer les besoins et optimiser le suivi de ces nageuses au niveau local ou régional, en organisant un accompagnement si nécessaire. Votre contact est Annabelle PIEDNOIR - Téléphone : 06.22.82.46.83 - Courriel :

cts.synchro.ouest@hotmail.fr

3) L'aide à la structuration des clubs

Pour optimiser la structuration de vos clubs, ayant des nageuses concernées par le dispositif de détection (nageuses engagées en Intersocle ou en FINA), vous pouvez contacter votre CTS Coordonnateur Régional ou votre CTS Interrégional, afin d'organiser une évaluation de vos besoins et un accompagnement, dans vos démarches, si nécessaire.

Votre contact est Annabelle PIEDNOIR - Téléphone : 06.22.82.46.83 - Courriel : cts.synchro.ouest@hotmail.fr

4) Les stages de détection

Concerne des nageuses de Cycle 2 « formation » Nées en 2000 et après

Les stages nageuses constituent un moment essentiel dans la formation des nageuses.

Ils permettent à des nageuses de clubs différents de se confronter, de s'observer, de se connaître, à travers un moment d'entraînement commun. Ceux sont des moments importants dans la carrière d'une nageuse.

Ce contexte leur permet souvent de dépasser leurs limites. C'est une des raisons pour lesquelles, il nous parait essentiel, que leur entraîneur en soit le témoin. Cela permet à la fois, à l'entraîneur, de pouvoir évaluer sa nageuse dans un contexte qui la pousse à se dépasser, mais aussi, de l'évaluer par rapport à des nageuses d'autres clubs sur un niveau général souvent plus homogène, que dans son environnement quotidien. Ce suivi permet également de garantir une continuité dans le travail des nageuses, pour optimiser la suite de leur progression. L'entraîneur peut également découvrir sur ces stages, d'autres techniques et méthodes d'entraînement.

Les régions peuvent proposer des regroupements sur le premier semestre de la saison. L'Interrégion, propose 2 types de regroupements sur la 2^{ème} partie de saison.

Principes généraux de sélection sur les stages interrégionaux :

- Des résultats minimums sont à atteindre.
- Pour favoriser l'accès aux 4 Comités de l'Interrégion, deux places minimums par région sont garanties <u>sur la pré sélection</u> de chaque action de stage, si jamais ces quotas ne sont pas atteints après l'étude de résultats.
- Un stage est réalisé en hiver, pour préparer l'INTERSOCLE.
- Un stage est organisé en été, pour les meilleures nageuses de l'INTERSOCLE.

Modalités de sélections pour le stage de février 2013 :

Sélection de 16 à 18 nageuses engagées en niveau Formation C2 uniquement

- ✓ $1^{\text{ère}}$ étape : « porter candidature »
 - o Les candidatures sont envoyées avant le 17 décembre 2012 à Annabelle PIEDNOIR par mail (cts.synchro.ouest@hotmail.fr) avec copie à la présidente de Commission Synchro régionale.
- ✓ 2^{ème} étape : « démontrer un niveau »
 - Les nageuses candidates doivent <u>participer</u> aux épreuves techniques et de danse avant le 15 janvier 2013
- ✓ 3^{ème} étape : « être pré sélectionnée »
 - o Les résultats sont étudiés par l'ETI qui propose la liste des nageuses présélectionnées au stage interrégional de Février 2013. Cette liste est validée par la Commission Interrégionale.
- ✓ 4^{ème} et dernière étape : « confirmer sa sélection »
 - o Les nageuses confirment leur inscription au stage, en renvoyant leur dossier avant la date butoir
 - o Le club concerné, organise la venue d'un entraîneur sur au moins une journée du stage.

Calendrier prévisionnel de ce stage (en fonction des contraintes de vacances scolaires des zone A et B de la saison 2012/2013) :

Du 25 février au 2 mars 2013

Ces stages se dérouleront à la base de Plein Air du Blanc (36).

Modalités de sélections pour le stage de juillet 2013 :

Sélection de 16 nageuses engagées en niveau Formation C2

- ✓ $1^{\text{ère}}$ étape : « participer à l'Intersocle »
 - O Voir la Fiche Technique de Compétition correspondante.

- O Dans le cas échant, faire parti du quota régional.
- ✓ 2^{ème} étape : « être pré-sélectionnée »
 - Les résultats sont étudiés, selon l'ordre de mérite sur le classement général des 3 épreuves et selon les années d'âge, par l'ETI qui propose la liste des nageuses présélectionnées au stage interrégional de juillet 2013. Cette liste est validée par la Commission Interrégionale.
- ✓ 3^{ème} et dernière étape : « confirmer sa sélection »
 - Les nageuses confirment leur inscription au stage, en renvoyant leur dossier avant la date butoir

Calendrier prévisionnel de ce stage:

Du 8 au 13 juillet 2013 au CREPS de POITIERS

5) Le stage de perfectionnement FINA

Concerne des nageuses déjà engagées en FINA Nées en 99 et après

Calendrier prévisionnel de ce stage:

Du 8 au 13 juillet 2013 au CREPS de POITIERS

Modalités de sélections pour le stage de juillet 2013 :

Sélection de 10 nageuses engagées en FINA

- ✓ 1^{ère} étape : « participer au Tournoi Interrégional de préparation FINA»
 - O Voir la Fiche Technique de Compétition correspondante.
- ✓ 2^{ème} étape : « être pré-sélectionnée »
 - Les résultats des figures imposées sont étudiés par l'ETI qui propose la liste des nageuses présélectionnées, selon l'ordre de mérite au classement de cette épreuve, au stage interrégional de juillet 2013. Les nageuses nationales sont prioritaires sur les nageuses Elites. Cette liste est validée par la Commission Interrégionale.
- ✓ 3^{ème} et dernière étape : « confirmer sa sélection »
 - Les nageuses confirment leur inscription au stage, en renvoyant leur dossier avant la date butoir.

TITRE V : LES FORMATIONS INTERREGIONALES

Les 4 années de mises en place des nouveaux programmes, ont induits des changements profonds, notamment dans l'entraînement des jeunes nageuses.

Plusieurs réformes se sont croisées : celle des diplômes d'Etat, celle des brevets fédéraux, de l'Ecole de Natation Française et la réforme des programmes de notre discipline. Toutes ces réformes ont demandé aux acteurs, de retrouver de la lisibilité et de la cohérence, pour permettre un positionnement de chacun.

Nous engageons une nouvelle Olympiade qui doit maintenant nous permettre d'accélérer la dynamique de performance, c'est pour répondre à cela, que nous proposons des formations aux entraîneurs mais aussi, aux dirigeants et bénévoles.

Les différentes formations peuvent être des actions de formation : continues ou initiales (diplômantes).

1) Les formations Interrégionales des dirigeants et bénévoles

Depuis 3 années maintenant, l'Interrégion met en place régulièrement des moments de formation pour les dirigeants et bénévoles des clubs de natation synchronisée. Conscient que la gestion et la vie d'un club est quelque chose qui demande de plus en plus un niveau certain d'expertise, il nous a paru essentiel de vous offrir des moments de formation et de rencontre, sur un grand rendez vous annuel.

C'est ainsi, que pour cette saison encore, nous vous proposerons une Formation Interrégionale le dimanche 18 novembre 2012 (à la suite des Journées d'Automne) au MANS.

Tous les renseignements sont disponibles dès maintenant à l'ERFAN des Pays de Loire.

Dossier d'inscriptions à renvoyer avant le 22 octobre 2012.

2) Les formations Interrégionales d'entraîneurs et d'officiels

L'Interrégion propose 2 évènements interrégionaux dans la formation continue des entraîneurs et des officiels.

Un colloque interrégional (6 et 7 octobre 2012) à TOURS.

Tous les renseignements seront disponibles prochainement à l'ERFAN de la région Centre.

Dossiers d'inscription disponibles en juillet 2012.

Une formation interrégionale lors des JA (18 novembre 2012) sur les « Portés » au MANS. Tous les renseignements sont disponibles dès maintenant à l'ERFAN des Pays de Loire.

Dossier d'inscriptions à renvoyer avant le 22 octobre 2012.

Les formations initiales (permettant la délivrance de diplômes) :

- Formation initiale et continue des BF, BP et DE/DES (BEESAN et BEES2) : Se renseigner, dès maintenant auprès de votre ERFAN.
- Formation initiale et continue officiels :

Se renseigner, dès maintenant auprès de votre responsable régional.

3) Les clubs phares

Un accueil permanent auprès de nos structures de référence!

4 clubs sur l'Interrégion Ouest sont recensés pour cette saison, comme club d'observation, niveau Elite.

- 1. ANGERS NS : pôle Espoir, label International
- 2. NANTES NATATION
- 3. NAT de TOURS
- 4. MASA ANCENIS

1 club sur l'Interrégion Ouest est recensé pour cette saison, comme club d'observation, National.

1. CAC de CHOLET

Deux critères rentrent en jeu dans cette « qualification » fonctionnelle* :

- 1. Qualification cette saison aux championnats Elite et/ou National en équipe libre/combiné ou duo dans les différentes catégories d'âge.
- 2. Encadrement de la structure concernée par un entraîneur au moins, diplômé du BEES 2° option natation synchronisée ou BF5 (ou BEESAN ou BF4 minimum pour le niveau National).

* Ne prend en compte que les critères d'encadrement professionnel et de résultats, en vue de rendre accessible l'observation de ces clubs / Pas de relation directe avec la labellisation.

Ces clubs vous sont ouverts selon un calendrier entendu avec les cadres responsables, pour l'observation d'une ou plusieurs séances d'entraînements, dans le but d'optimiser de façon pratique votre formation continue dans l'exercice de fonction d'entraîneur.

Ils sont ouverts pour des entraîneurs de tous niveaux de pratique.

Ils vous assurent une qualité adéquate, tant en condition d'entraînement, que sur l'entraînement lui-même, avec des nageuses expérimentées sur le niveau requis.

N'hésiter donc pas à contacter les personnes ressources sur les différentes fiches de présentation, afin d'établir votre projet personnalisé.

Ces journées d'observation sur ces clubs pourront valider les heures d'« observation » que vous avez à faire pour différentes formations fédérales ou d'officiel.

Exemple : officiel B : stage de 10h d'observation d'un club de niveau Interrégional au moins, ou bien pour l'officiel A : stage de 12h d'observation d'un club de niveau National ou Elite.

Elles peuvent aussi tout simplement répondre à une envie, sans motivation qualifiante, d'affuter votre œil sur des groupes d'entraînement de niveau National et/ou Elite.

Pour toute demande d'attestation, vous pouvez en faire la demande par mail, au moins 15 jours avant la date du début du stage d'observation, à cts.synchro.ouest@hotmail.fr.

Nous vous invitons donc à réfléchir vivement sur ce que pourrait être un moment très formateur dans vos fonctions de gestion d'entraînements.

COMITE REGIONAL DES PAYS DE LOIRE DE NATATION

POLE ESPOIR / CLUB D'ANGERS – NIVEAU ELITE

Référent Filière Antoine BITEAU (Correspondant & référant administratif du Pôle)

Coordonnateur du Pôle Annabelle PIEDNOIR (Représentant local du D.T.N.)

Entraîneurs Responsables Catherine CHARLES, Marie Christine CHARLES

Entraîneur Adjoint Alexia LAVILLE Etablissement Sportif Piscine Jean Bouin

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:

ENTRAINEURS DU POLE

Mademoiselle Catherine CHARLES

Tél. (Port.) 06.21.49.98.34

E-mail: catherine 105@ or ange. fr

ORGANISATION SPORTIVE:

Entraînements quotidiens (des différents groupes):

- Les lundis de 13h à 21h30
- Les mardis de 13h à 19h
- Les mercredis de 10h à 15h15 et de 16h à 19h
- Les jeudis de 13h à 21h
- Les vendredis de 13h à 19h

REFERENT FILIERE

Monsieur Antoine BITEAU

Tél. 06.67.32.72.08

E-mail: antoine.biteau@tiscali.fr

<u>Stages prévisionnels de préparation (vacances scolaires) :</u>

• Se renseigner auprès des entraîneurs.

Compétitions visées :

- Sélections équipes de France, et stages nationaux.
- Du Socle aux championnats Elites

COMITE REGIONAL DU CENTRE DE NATATION

Club de la NATATION ARTISTIQUE de TOURS - NIVEAU ELITE

Correspondant du Club Michèle ROUILLY (présidente du club)

Entraîneur Responsable Delphine PAILLET

Entraîneur(s) adjoint(s) Myriam BOUADID et Nancy MASSONNET

Professeur de Danse Cécile TIREAU

Etablissement Sportif Piscine Gilbert BOZON

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:

Correspondant du Club

Madame Michèle ROUILLY

Tél. 02.47.48.05.24

E-mail: mrouilly @y ahoo. fr

Entraîneur Responsable

Madame Delphine PAILLET

Tél. 06.88.92.89.31

E-mail: delphine.paillet@wanadoo.fr

ORGANISATION SPORTIVE:

Entraînements quotidiens (des différents groupes):

- Lundis et Mardis de 16h à 21h
- Mercredis de 18h à 21h
- Jeudis de 16h à 20h
- Vendredis de 15h à 20h

<u>Stages prévisionnels de préparation (vacances scolaires)</u>:

• Se renseigner auprès des entraîneurs.

Compétitions visées :

• Du Socle aux championnats Elites

COMITE REGIONAL DES PAYS DE LOIRE DE NATATION

CLUB DE NANTES NATATION – NIVEAU ELITE

Mr Michel FERRY (président du club) Correspondant du Club Entraîneur Responsable: Mlle POCHET Isabelle (SSR et minimes)

Mme AMORETTI Virginie (juniors / seniors)

Piscine Léo Lagrange **Etablissement Sportif:**

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:

Correspondant du Club

FERRY Michel POCHET Isabelle 02.40.20.34.45 06.63.55.05.89 michel.ferry@nantes-natation.fr isapoc@free.fr

ORGANISATION SPORTIVE:

Entraînements quotidiens (des différents groupes) :

- Les lundis de 16h00 à 18h00
- Les mardis de 16h00 à 20h00
- Les mercredis de 13h00 à 14h30 (gymnase) et de 15h00 à 17h00
- Les jeudis de 16h00à 18h30
- Les vendredis de 16h00 à 20h00

• Les samedis de 10h00 à 11h30 (gymnase) et de 12h00 à 14h00

Stages prévisionnels de préparation (vacances scolaires):

Se renseigner auprès des entraîneurs.

Compétitions visées :

Entraîneur(s) Responsable(s)

• Du Socle aux championnats Elites

COMITE REGIONAL DES PAYS DE LOIRE DE NATATION

Club d'ANCENIS- NIVEAU ELITE

Sylvie HELLARD (vice présidente de la section synchro, chargée de la Correspondant du Club:

commission technique)

Mélanie ROSELET Entraîneur Responsable :

Entraı̂neur(s) adjoint(s): Anne TAIAR, Caroline BRIHAULT

Etablissement Sportif: Centre aquatique Jean-Blanchet -184 rue Pierre de Coubertin - 44150

Ancenis

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:

Correspondante du Club Entraîneur Responsable Mme Sylvie HELLARD Mlle Mélanie Roselet Tél. 06.84.39.29.85 Tél. 06.24.54.67.31

E-mail: MASA.ancenis@orange.fr E-mail: melanie16@neuf.fr

ORGANISATION SPORTIVE:

Entraînements quotidiens (des différents groupes) :

• Lundis : de 17h30 à 21h30 • Mercredi : de 17h30 à 21h30 Samedi: de 12H00 à 15H00

Cours de danse et /ou renforcement musculaire de 10h30 à 12h00 le samedi

matin

Stages prévisionnels de préparation (vacances scolaires):

• Se renseigner auprès des entraîneurs.

Compétitions visées :

• Du Socle aux championnats Nationaux

COMITE REGIONAL DES PAYS DE LOIRE DE NATATION

Club de CHOLET - NIVEAU NATIONAL

Correspondant du Club Pascale DUFAY Entraîneur Responsable Marie JALLET Entraîneur(s) adjoint(s) Florence LANDAIS

Professeur de Danse Corinne ANGEBAULT – Agnès LOUOT (bénévoles)

Etablissement Sportif Glisséo – Avenue Manceau – 49300 CHOLET

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:

Correspondant du Club

Pascale DUFAY 16 rue de Vittel – 49300 CHOLET

Tél. 02.41 58 78 04

E-mail: philkal.dufay@cegetel.net

Entraîneur Responsable

Marie JALLET

3 rue Chambord – 49300 CHOLET

Tél. 06 78 99 68 43

E-mail: jallet.marie@neuf.fr

ORGANISATION SPORTIVE:

Entraînements quotidiens (des différents groupes):

- Lundis de 17h30 à 20h
- Mercredis de 11h45 à 14h45
- Jeudis de 17h à 20h
- Vendredis de 17h00 à 20h
- Samedis de 12h à 15h

<u>Stages prévisionnels de préparation (vacances scolaires)</u>:

• Se renseigner auprès des entraîneurs.

Compétitions visées :

• Du Socle aux championnats Nationaux

TITRE VI : LE POLE ESPOIR

1) Présentation

Un Pôle Espoir a pour objectif de préparer des nageuses, aux exigences liées à l'accès à la pratique de haut niveau. Il accueille donc des nageuses, ayant satisfaits aux critères d'entrée et ayant un projet ambitieux dans sa pratique.

Le Pôle Espoir d'Angers regroupe chaque saison, au maximum 18 nageuses, toutes sur listes ministérielles ou de haut niveau (Partenaire d'entraînement, Espoirs et Jeunes). Elles proviennent de diverses régions (et de divers clubs formateurs); pour la saison 2011/2012: Ile de France (Stade), Guadeloupe (Etoiles Marines), Centre (Saran) et des Pays de Loire (Angers).

Certaines de ces nageuses sont en Internat au Foyer Marguerite d'Anjou.

Les entraînements du Pôle Espoir sont encadrés par Xuo Li et par Catherine et Marie Christine Charles.

Le pôle est présidé par Dominique Trocherie, président du Comité Régional de Natation des Pays de Loire. Il est partenaire du Collège St Augustin et du Lycée St Martin à Angers.

L'Internat est proposé au Foyer Marguerite d'Anjou, en centre ville angevin.

2) Etre en pôle

Une nageuse qui rentre en pôle est une nageuse qui a démontré d'une performance en compétition sportive et qui a commencé à construire un projet personnel, alliant pratique sportive et formation professionnelle (projet scolaire).

Le pôle lui garanti ensuite, un aménagement horaire qui lui permet donc de concilier son double projet (scolarité et entraînements).

Pour l'accompagner dans ce double projet, différents moyens lui sont accordés. Elle peut bénéficier :

- De 15h à 18h d'entraînements hebdomadaire avec un encadrement de qualité.
- D'aides financières, pour palier aux dépenses occasionnées par sa pratique sportive : subventions, bourses par le Conseil Général et/ou le Conseil Régional.
- D'un suivi médical longitudinal tout au long de sa carrière.
- D'un suivi de la FFN et de la DRJSCS.
- D'aménagements ou étalement de sa formation scolaire en fonction de ses besoins et de ses projets sportifs majeurs à court et moyen terme.
- De la possibilité de s'inscrire à l'épreuve d'EPS, réservés aux athlète de haut niveau, prévus pour les Athlètes inscrites en liste de HN ou espoir.

La nageuse en pôle a aussi des devoirs :

- Investissement individuel fort, à travers le projet du pôle, et son double projet.
- Tout membre du pôle s'engage à respecter les principes et les valeurs contenues dans LA CHARTE DU SPORT DE HAUT NIVEAU (représentativité, engagement, Lutte et Prévention Contre le Dopage, ...).

3) Inscriptions

L'entrée des nageuses en pôle Espoir se fait sur candidature et sur étude de résultats.

Les nageuses candidates devront avoir, au minimum, validé le socle de Formation en fin de saison (niveau formation) et/ou participé, à un championnat National/Elite.

Toutes les nageuses intéressées peuvent prendre dès maintenant contact avec la coordinatrice du pôle : cts.synchro.ouest@hotmail.fr pour se faire connaître et obtenir la démarche de candidature (« dead line » avril de la saison en cours).

Toute candidature sera étudiée. Un dossier devra être rempli et renvoyé à 3 destinataires (la structure, la FFN et le CTS). Ce dossier est téléchargeable sur le site de la FFN.

Un rendez vous sera pris pour visiter les structures et obtenir les renseignements nécessaires auprès des partenaires (établissement scolaire, internat). Surtout n'attendez pas !

4) Quelques nageuses internationales angevines

2011/2012:

Equipe de France Seniors : Margaux CHRETIEN & Violaine ROBERT Equipe de France Juniors : encore en sélection... Anaëlle CALMES

2010/2011:

Equipe de France Seniors : Margaux CHRETIEN & Violaine ROBERT

Equipe de France Juniors : Alys GALLES, Anaëlle CALMES et Laurie SOLON

2009/2010:

Equipe de France Seniors : Violaine ROBERT Equipe de France Juniors : Margaux CHRETIEN

Equipe de France Minimes : Ophélie BISSON, Marianne DUVAL, Mathilde CHEVALIER, Morgane AFIF,

Priscille RANCEZ, Laurie SOLON

2008/2009:

Equipe de France Seniors : Violaine ROBERT Equipe de France Juniors : Margaux CHRETIEN

Equipe de France Minimes : Ophélie BISSON, Camille ROBERT, Anaëlle CALMES, Laurie SOLON

2007/2008:

Equipe de France Seniors : Violaine ROBERT

Equipe de France Juniors : Margaux CHRETIEN, Sarah BITEAU

Equipe de France Minimes : Emilie SEGURA

TITRE VII : LES CONTACTS

? Pour toutes questions réglementaires, vous pouvez contacter :

Vos présidents de Commission Régionale de Natation Synchronisée, Jean Yves Le Touzo ou Annabelle Piednoir, <u>mais avant toute question</u>, vous devez vous assurer d'avoir lu le règlement en vigueur de la saison en cours (versions citées ci-dessous). Vous pourrez ainsi accompagner votre question, de la page et l'alinéa de référence du règlement de l'incompréhension ou du besoin d'éclaircissement de la réglementation. Sans cette démarche préalable, les réponses ne seront pas assurées.

? Pour toutes questions sur les formations de votre région, vous pouvez contacter :

Vous souhaitez savoir si votre région propose des formations régionales de natation synchronisée pour améliorer vos compétences d'encadrement, ou pour vous initier à des fonctions d'encadrement ? Oui, elles vous proposent un grand panel de formations, contacter vos ERFAN pour plus de renseignements.

1) Vos contacts privilégiés : Les Comités régionaux...

Coordonnées de la Région Bretagne :

Comité régional : 02.99.67.03.58 @ com.bretagne.natation@wanadoo.fr

CTR Coordinateur : Thierry BOULONNOIS @ : boulonnois.thierry@neuf.fr

Présidente de la commission synchro : Annick MAROT @:annick.marot@orange.fr

Responsable des officiels : Annick MAROT @ : annick.marot@orange.fr

ERFAN Renseignements et inscriptions : ERFAN - Comité de Bretagne de natation - 238 Bis rue de Nantes - B.P. 20716 35007 RENNES CEDEX - com.bretagne.natation@wanadoo.fr

Coordonnées de la Région Normandie :

Comité régional : 02.31.75.04.19 @ : normandieffn@wanadoo.fr

CTR Coordinateur : Frédérique CROCHARD @ : frederique.crochard@drjscs.gouv.fr

Présidente de la commission synchro : Mickaël LEBATTEUX @ : lebatteux5m@orange.fr

Responsable des officiels : Magali LEBATTEUX @ : lebatteux5m@orange.fr

ERFAN Renseignements et inscriptions : E.R.F.A.N. Normandie - 5, Place des Acacias — 14880 COLLEVILLE-MONTGOMERY - Tel : 06.82.84.23.21 Fax : 02.31.37.48.63 - Site internet : http://normandie.ffnatation.fr - Email : frederique.crochard@drjscs.gouv.fr

Coordonnées de la Région Centre :

Comité régional : 02.38.86.46.26 @ ffn.centre@orange.fr

CTR Coordinateur : Cécile DUCHATEAU @ : duchateau.cecile@hotmail.fr

Présidente de la commission synchro : Michèle ROUILLY @ : mrouilly@yahoo.fr

Responsable des officiels : Christine GROSSET et Delphine PAILLET@ : $\frac{chrisgrosset@yahoo.fr}{delphine.paillet@hotmail.fr}$,

ERFAN Renseignements et inscriptions : ERFAN Centre - Maison des Sports de Touraine -Rue de l'Aviation - 37210 Parçay-Meslay -02.47.40.25.46 - erfan.centre@wanadoo.fr

Coordonnées de la Région Pays de Loire :

Comité régional : 02.51.13.48.80 @ : cte-natation-ffn-pdl@wanadoo.fr

CTR Coordinateur : Maurice Beunet @ : maurice.beunet@wanadoo.fr

Présidente de la commission synchro : Marie Claire DOUET @ : <u>pdl-synchro-mc-douet@orange.fr</u>

Responsable des officiels : Jean-Yves LE TOUZO @ : jeanyves.letouzo@bbox.fr

ERFAN Renseignements et inscriptions : ERFAN Pays de Loire - 13 rue Gustave Eiffel - 44300 NANTES - Tel : 02 51 13 48 80 - Fax : 02 51 13 48 77 - Mail : cte-natation-ffn-pdl@wanadoo.fr

2) Vos contacts Interrégionaux

Président du Conseil de l'OUEST : René Geffray – Courriel : gere.nico@wanadoo.fr

Président de la Commission Synchro Interrégionale : Jean Yves Le Touzo - Téléphone : 06.64.87.74.79 -

Courriel: jeanyves.letouzo@bbox.fr

CTS Natation Synchronisée Interrégionale : Annabelle Piednoir – Téléphone : 06.22.82.46.83 – Courriel :

cts.synchro.ouest@hotmail.fr

3) Vos contacts FFN

FFN (département Natation Synchronisée) - 14, rue Scandicci 93500 PANTIN – Tél (Standard/Accueil : 01.41.83.87.70) - Fax (Standard) : 01.41.83.87.69 DPTT SYNCHRO - 14ème étage: Corinne Ribault : 01.41.83.87.44 / Charlotte Despreaux : 01.41.83.87.43 et charlotte.despreaux@ffnatation.fr / Dany Salles : 01.41.83.87.42

4) Vos contacts DRJSCS

DRJSCS Basse Normandie

2, place Jean NOUZILLE

CS 55427

14054 CAEN CEDEX 4

Téléphone: 0231 527 300

Télécopie: 0231 527 304

DRJSCS Haute Normandie

Immeuble Normandie 2

55, rue Amiral Cécille

BP 1358

76179 Rouen cedex

Téléphone : 02 32 18 15 20 Télécopie : 02 32 18 15 99

DRJSCS Bretagne

4 avenue du Bois Labbé

CS 94323

35043 RENNES CEDEX

Standard: 02 23 48 24 00

DRJSCS Centre

122 rue du Faubourg Bannier

CS 74204

45042 ORLEANS Cedex 1 Téléphone: 02 38 77 49 00

Télécopie: 02 38 53 98 99

DRJSCS Pays de Loire

MAN 7, rue René Viviani - CS

46205

44262 NANTES CEDEX 02

Téléphone: 02.40.12.80.00

Télécopie: 02.40.12.80.77

5) Vos contacts DDCS

Région CENTRE:

DDCSPP 18

BP20427

18007 BOURGES CEDEX

Tél.: 02.48.67.36.95

Fax: 02.48.50.56.71

DDCSPP 28

Cité administrative 15, place

de la République

28019 CHARTRES CEDEX

Tél.: 02.37.20.51.70 Fax: 02.37.20.55.00

DDCSPP 36

Cité administrative George

Sand Bat. A

B.P. 613

36020 CHATEAUROUX

CEDEX

Unité sports:

02.54.53.82.05/02.54.53.82.02

Fax: 02.54.53.82.20

DDCS 37

4 rue Albert Dennery BP 2735

37027 TOURS CEDEX

Tél.: 02.47.70.11.00

Fax: 02.47.70.11.11

DDCSPP 41

CS 1816

41018 BLOIS CEDEX

Tél.: 0810 02 41 41

Fax: 02.54.78.65.34

DDCS 45

Cité administrative Coligny 131, rue du Faubourg Bannier

45042 ORLEANS CEDEX 1

Tél.: 02.38.42.42.42 Fax: 02.38.62.54.12 **CREPS 18**

48, avenue du Maréchal Juin

18000 BOURGES Tél.: 02.48.48.01.44 Fax: 02.48.48.06.06

Région Haute Normandie :

DDCS 27

C.A. boulevard Georges Chauvin

27023 Evreux Cedex Tel: 02.32.24.86.01

Fax: 02.32.24.86.02

DDCS 76

55, rue de l'Amiral Cécille

BP 1358

76179 Rouen Cedex 1 Tel: 02.32.18.15.20

Fax: 02.32.18.15.99

Région Basse Normandie :

DDCS 61

Cité Administrative - Place

Bonet

61013 Alençon Cedex

Tel: 02.33.32.50.21 Fax: 02.33.32.51.67 DDICS 14

2, place Jean NOUZILLE

CS 55427

14054 CAEN CEDEX 4 Téléphone: 0231 527 300

Télécopie: 0231 527 304

DDCS 50

4, rue Léon Déries - BP 463 50003 Saint-Lô Cedex

Tel: 02.33.77.14.20 Fax: 02.33.77.14.29

Région Bretagne :

DDCS 29

Adresse physique (! adresse

postale différente)

Maison départementale des

Sports

4, rue Turgot - Cité administrative de Ty Nay à

Quimper.

Téléphone: 02 98 64 99 00

Télécopie: 02 98 53 66 63

56019 VANNES cedex

Téléphone : 02 22 07 20 20

Télécopie: 02 97 40 92 10

CS 90 000

35919 RENNES CEDEX 9

Campus de l'Excellence

Tél.: 02 99 28 21 21 Fax: 02 99 59 89 59

DDCS 22 1 rue du Parc

BP 2232

22022 Saint-Brieuc CEDEX1

Tel: 02.96.62.08.09 Fax: 02.96.33.77.07 Sportive de Bretagne 35 24 rue des Marettes

BP 90243

35802 DINARD Cedex

Tél. 02 99 16 34 16 Fax 02 99 16 34 17

DDCS 56

Impasse d'Armorique

B. P. 541

DDCS 35

Pôle Cohésion sociale 15 avenue de Cucillé

Région Pays de Loire :

DDCS 44

M.A.N (Beaulieu)

6, rue René Viviani

CS 86227

44262 NANTES CEDEX 2

Tél. 02 40 12 80 00

Fax. 02 40 12 82 25

DDCS 72

57, boulevard Demorieux

CS 51912

72019 Le Mans cedex2

Tél: 02.43.14.60.00

Fax: 02.43.52.83.53

DDCS 85

29 rue Delille

85023 La Roche sur Yon

cédex

Téléphone: 02 51 36 75 00

Fax: 02 51 07 00 06

DDCSPP 53

Cité Administrative

Rue Mac Donald BP 93007 - 53063 - Laval

cedex 9

Tél: 02 43 67 27 30 Fax: 02 43 56 94 53 **DDCS 49**

Bâtiment C Cité administrative

15 bis rue Dupetit Thouars 49047, ANGERS Cedex 01

Standard: 02 41 72 47 20

CS20002

CREPS 44

4 Place Gabriel Trarieux

44300 Nantes

Tél: 02.28.23.69.23

Fax: 02.28.23.69.31

TITRE VIII:

LES REFERENCES et RAPPELS REGLEMENTAIRES

1) Références

- **⊃** Le règlement FFN 2012/2013, version juin 2012 imprimée de la réglementation FFN (+ Erratum sept/oct 2012)
- **⇒** Le règlement FINA de la NATATION SYNCHRONISEE 2009-2013
- **⊃** La circulaire des officiels 2012/2013.
- **⊃** Lettres « **Info'Synchro** » contiennent les évènements majeurs de l'activité de la Nat Synchro dans l'Interrégion OUEST. (Résultats, Formations, Informations, ...). Environ 4 parutions par an.

2) Dopage et Prévention

Contrôle Anti dopage:

De nouvelles dispositions de lutte antidopage sont entrées en vigueur le Vendredi 21 Janvier 2011 et mises en place par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD). Elles définissent dès à présent, que les contrôles inopinés à l'entraînement et/ou en compétition peuvent être de type urinaire ou sanguin.

C'est particulièrement cette dernière disposition **qui doit retenir votre attention**. Dans ce cadre, si des contrôles de cet ordre sont effectués, il est impératif, pour les nageuses et nageurs mineurs, de disposer d'une autorisation parentale de prélèvement sanguin.

Par conséquent, **le club doit se garantir** que chaque nageuse et nageur mineur soit en permanence en possession de cette autorisation parentale de prélèvement sanguin dûment signée (formulaire disponible auprès de votre Comité Régional).

Chaque athlète mineur devra alors, avoir sur lui, lors de tout déplacement en stage ou en compétition, une copie de cette autorisation ainsi que sa Carte d'Identité Nationale et sa Licence Fédérale.

Attention! L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. Produits dopants.

Lorsqu'un sportif licencié à la FFN a recourt à un traitement médical avec des produits inscrits sur la liste des produits dopants, et qu'il souhaite participer à une compétition, il doit répondre à des procédures d'autorisation d'utilisation à des fins thérapeutiques (AUT), ou déclaration d'usage. Si ce sportif est inscrit dans un pôle ou sur liste de Haut Niveau, il peut aussi être contrôlé lors de ses entraînements.

Vous retrouverez le guide de l'utilisateur sur le lien http://www.afld.fr/interieur.php?page=19

Vous avez un doute? Un numéro vert : 0 800 15 2000 Une équipe de professionnels vous répond directement de manière anonyme et gratuite (depuis un poste fixe).

Un site internet : www.dopage.com : Un moteur de recherche pour savoir si le médicament est inscrit sur la liste.

3) Encadrement des clubs

<u>La loi</u>: Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification, garantissant la compétence de son titulaire en matière de sécurité des pratiquants et des tiers dans l'activité considéré.

<u>Obligation de déclaration</u>: Tout éducateur diplômé doit, avant de commencer une activité professionnelle, se déclarer auprès de la préfecture de son département, via la D.D.C.S. (anciennement **D.D.J.S.).** Il suffit d'en faire la demande auprès de la D.D.C.S. et de la renouveler tous les 3 ans. Cette déclaration est obligatoire pour chacun des diplômes obtenus.

<u>Déclaration de l'employeur</u>: Être déclaré et assuré pour l'encadrement des A.P.S. contre rémunération est essentiel. Qu'il s'agisse d'une association à but non lucratif ou d'une société privée, l'employeur se doit de déclarer et de salarier ses éducateurs afin qu'ils cotisent à la Sécurité Sociale, à une caisse de Retraite et aux Assedic. Il doit également souscrire une assurance responsabilité civile pour ses adhérents, son ou ses salariés ainsi que pour ses locaux.

<u>Révision BEESAN, MNS</u>: De plus, un BEESAN, n'a pas le droit d'enseigner s'il n'a pas sa CAEPMNS tous les 5 ans (se renseigner des formations mises en place au sein des DDCS).

Pour tout renseignement et conseils, contactez votre DDCS.

4) Déclaration de stage

Lorsqu'une association organise un stage avec hébergement accueillant des mineurs, il doit faire une déclaration auprès de la DDCS du département de domiciliation de la structure organisatrice.

L'état réglemente tout « accueil collectif avec hébergement d'au moins 7 mineurs dès la première nuit d'hébergement en dehors du domicile familial ». Ils sont considérés comme des « séjours spécifiques » (Arrêté du 1er août 2006) = séjours sportifs organisés, pour leurs licenciés mineurs par les fédérations sportives agréées, Comités départementaux et clubs affiliés si le séjour entre dans le cadre de leur activité. La réglementation concerne des enfants de 6 ans ou plus. Les 2 règles principales :

- ☑ Encadrement : Au <u>moins 2 cadre</u>s avec une qualification selon norme ou réglementation relatives à l'activité principale du séjour, dont un directeur de stage par une personne majeure responsable avec une qualification selon norme ou réglementation relatives à l'activité principale du séjour.
- ☑ Déclaration et conditions : les séjours sportifs sont déclarés au titre de l'année scolaire ; la période couverte expire la veille du premier jour de l'année scolaire suivante. La fiche complémentaire CI-3 est renseignée :
 - un mois avant le début de chaque accueil avec hébergement d'une durée > 3 nuits organisé pendant les vacances scolaires,
 - tous les 3 mois et au plus tard 2 jours ouvrables avant le début de chaque trimestre pour les autres accueils.

Seuls, ne sont pas concernés par les dispositions réglementaires applicables aux accueils collectifs de mineurs: les déplacements et hébergements ayant pour objet la participation aux compétitions sportives (Instruction 06-192 JS du 22 novembre 2006).

Prenez contact avec votre DDCS ou DDCSPP!

5) Partenariat : Make Up For Ever/Natation Synchronisée

Make Up For Ever est le partenaire beauté de notre discipline et de la FFN.

Il nous apporte toute sa science et son expertise du maquillage, avec notamment une gamme entièrement waterproof : la gamme AQUA développée puis commercialisée depuis mars 2010. Elle offre une résistance maximale à l'eau et aux frottements pour une tenue unique sur les yeux, le teint et les lèvres. http://www.makeupforever.fr/ Make Up For Ever est présent aux différentes étapes des Championnats de France été comme hiver, et récompense en dotations produits de beauté, les nageuses des podiums.

En tant que partenaire de la FFN, Make Up For Ever propose une réduction de 40% sur toute sa gamme de produits. Il vous suffit de justifier votre licence pour bénéficier de cet avantage conséquent.

<u>Contact</u>: Mlle DUPY dupyj@makeupforever.fr Responsable Relations Pro - Maquilleuse Pro 12 rue de Penthièvre 75008 Paris 01 58 18 66 94

6) Site d'accueil de stage sportif :

CREPS de BOIVRE, Poitiers

Le CREPS de Poitiers est un magnifique site d'accueil de stage.

L'interrégion Nat Synchro, organise ses stages d'été sur ce site depuis maintenant 3 ans. De nombreux stages Equipe de France et National d'Eval jeune, ont été également organisé depuis 10 ans. Le site a donc l'habitude et l'expertise d'accueil de notre discipline.

Dans un parc boisé, en dehors de la ville de Poitiers, il a l'avantage d'avoir dans ses murs : l'internat, la restauration et la piscine !

Piscine découverte, ouverte de Juin à octobre, et température de l'eau, toujours maintenue à 28° minimum! Si vous souhaitez organiser un stage de préparation de compétition, estival ou de rentrée sportive... Pensez: CREPS de POITIERS!

..... Testé pour vous ! Lieu de stage que nous vous recommandons !

Pour toute réservation au CREPS, précisez que vous venez de la part d'Annabelle PIEDNOIR.

Le site internet du CREPS : http://www.cr086.fr/

Edition 2012/2013 Mise à jour du 27 juin 2012

D'après un travail de collaboration la Commission Interrégionale de Natation Synchronisée de l'OUEST 2011/2012: Annick MAROT, Magali LEBATTEUX, Michèle ROUILLY, Catherine CHARLES, Jean Yves LE TOUZO, Marie Claire DOUET et Annabelle PIEDNOIR

Rédaction : Jean Yves LE TOUZO, Marie Claire DOUET et Annabelle PIEDNOIR Mise en page : Annabelle PIEDNOIR